

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00  
 ☎ : 02.98.92.50.23      🌐 : [plonevez-porzay.bzh](http://plonevez-porzay.bzh)      ✉ : [mairie@plonevez-porzay.bzh](mailto:mairie@plonevez-porzay.bzh)

<b>Communauté de communes Pleyben- Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>	
<b>Office du Tourisme</b> (jusqu'au 4 juillet)	Mardi – mercredi et dimanche de 9h45 à 12h30	<b>02.98.92.53.57</b>	
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>	
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>	
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>	
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi et samedi de 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	<b>02.98.92.57.55</b>	
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>	
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>	
<b>Pharmacie du Porzay</b>	1, allée du stade	<b>02.98.92.50.34</b>	
<b>Transport de malades assis 7 j/ 7</b>	Mickael Péron	<b>02.98.81.54.08</b>	
<b>Ambulances - Services funéraires</b>	Alain Jolec	<b>02.98.81.27.28</b>	
<b>Déchèterie</b>	Du Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>	
<b>Déchets de jardin</b>	Rue Saint Michel		
<b>Marché en plein air</b>	Du 5 avril au 25 octobre – Place de l'Eglise		
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE <a href="https://sisaduporzay.site-sante.fr/">https://sisaduporzay.site-sante.fr/</a></b>			
<b>Médecins généralistes</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	<b>02.29.20.21.00</b>	
<b>Chirurgien urologue</b>	Mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.55.87</b>	
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	<b>02.98.92.52.06</b>
		Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët	<b>02.98.92.55.34</b>
<b>Masseurs kinésithérapeutes</b>		Eric Peuziat	<b>02.98.92.53.13</b>
		Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	<b>02.56.06.29.29</b>
<b>Sage-femme</b>	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	<b>02.29.20.21.00</b>	
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>	
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>	
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>	
<b>Psychologue clinicienne</b>	Pauline Udo	<b>07.80.34.09.91</b>	
<b>Psychologue</b>	Diane Petit	<b>07.59.53.41.06</b>	
<b>Psychomotricienne</b>	24, rue de la Presqu'île Grâce Antinao	<b>06.28.65.13.19</b>	

### INFORMATIONS COMMUNALES

#### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 juin 2026 à 18h30 en mairie.

##### 1. Subventions aux associations

La commission du 11 mai 2026 a examiné les demandes de subventions aux associations reçues en mairie. Elle propose les attributions suivantes :

Nom de l'association	Accordé en 2025	Demande 2026	Proposition 2026
<b>Catégorie 1 Sport</b>			
Raquette du Porzay	150,00	150,00	150,00
Tennis Club du Porzay	180,00	180,00	180,00
L'élan du Porzay	250,00	600,00	600,00
Trotte sentier de la baie	160,00	200,00	200,00
Dojo du Porzay	650,00	700,00	650,00
Gymnastique féminine	400,00	500,00	500,00
Racing Cast Porzay	2000,00	2500,00	2000,00
Randonneurs du Porzay	200,00	1000,00	450,00
Sous-total	3 990,00	5 830,00	4 730,00
<b>Catégorie 2 Culture</b>			
Bibliothèque	600,00	500,00	400,00
Trésors du porzay	200,00	500,00	1000,00
IDM	600,00	900,00	750,00
Sous-total	1400,00	1900,00	2150,00
<b>Catégorie 3 loisirs</b>			
Loisirs créatifs du Porzay	100,00	240,00	140,00
Jeudis créatifs	500,00	500,00	500,00
Atelier bien-être	200,00	300,00	200,00
Société de chasse	200,00	200,00	200,00
Sous-total	1 000,00	1 240,00	1 040,00
<b>Catégorie 4 Vie Para scolaire</b>			
A.P.E.L. Ecole Ste Anne	250,00	250,00	250,00
A.P.E. école communale	250,00	300,00	250,00
Sous-total	500,00	550,00	500,00
<b>Catégorie 5 Animation</b>			
Comité des fêtes	700,00	5450,00	2500,00
Sous-total	700,00	5450,00	2500,00
<b>Total</b>	<b>7 590,00</b>	<b>14 970,00</b>	<b>10 920,00</b>

Subvention exceptionnelle : L'association Penn Ar Bed Vol Libre en accord avec la commune et le Conseil Départemental, a équipé l'aire de décollage parapente de Tréfeuntec Ouest d'une bouée de sauvetage pour un coût de 549 €. Elle a formulé une demande de participation de la commune. Accord : 300 €.

Associations extérieures à la commune :

Associations extérieures à la commune	Accordé en 2025	Demande 2026	Proposition 2026
Résagri	196,00	200,00	200,00
Handisport Cornouaille Quimper	50,00	0,00	50,00
Bibliothèques sonores	50,00	0,00	50,00
Rêves de clown	50,00	0	50,00
Solidarité paysans	0,00	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>346,00</b>	<b>200,00</b>	<b>350,00</b>

Accord à l'unanimité

## 2. Subventions pédagogiques

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes pour l'école communale et l'école Sainte-Anne :

Affaires scolaires	Elèves scolarisés	Proposition 2026
Ecole communale (Noël) : 7 €/ élève	49	343,00
Ecole Sainte Anne (Noël) : 7 €/élève	83	581,00
Ecole communale projets pédagogiques : 20 €/élève	49	980
Ecole Ste Anne projets pédagogiques : 20 €/élève	83	1660
DDEN		50
Rased 1€/ élève	49	49,00

Accord à l'unanimité.

## 3. Contrat d'association OGEC Ste Anne

Dans le cadre du contrat d'association de l'école privée Sainte Anne, la commune doit apporter annuellement une contribution obligatoire à l'association Organisme de Gestion d'Enseignement Catholique (O.G.E.C. - qui constitue les supports juridiques, économiques et financiers de l'école privée). Cette subvention doit être équivalente au coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves de l'école Sainte Anne.

Les dépenses de personnel, les frais de piscine et de transport à la piscine sont pris en charge directement par la commune 81 élèves sont inscrits à l'école privée au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Le montant de la subvention calculée est de 55 624,84 €

Accord à l'unanimité

#### **4. Décision modificative au budget annexe Maison de Santé**

La trésorerie a constaté une erreur de reprise de résultats 2025 dans le budget primitif 2026.

Les montants repris dans la maquette budgétaire ne correspondent pas à la délibération de reprise du résultat.

Il convient d'adopter une décision modificative afin de corriger les comptes concernés dans la section d'investissement :

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Résultat d'investissement reporté	- 26 261,03€	Compte 1068	- 13 361,03€
Compte 2138	+ 5 000€		
Compte 231 travaux en cours	+ 7900€		
Total	- 13 361,03	Total	- 13 361,03€

Accord à l'unanimité

#### **5. Décision modificative budget Roz Ar Ster**

Suite à la réception de la dernière échéance d'emprunt, il s'avère que les crédits inscrits au chapitre 66 intérêts d'emprunt du budget annexe Roz Ar Ster sont insuffisants pour un montant de 49,30€:

Il est proposé d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Intérêts d'emprunt	+ 50€	Subvention de fonctionnement BA/régies	+ 50€
Total	50€	Total	50€

Accord à l'unanimité

#### **6. Demande de subvention Bien Vivre partout en Bretagne**

Dans le cadre de son projet d'extension et de réaménagement de la maison pluridisciplinaire de santé du Porzay, Monsieur Le Maire indique que l'opération a été retenue au titre du programme Bien Vivre Partout en Bretagne pour un accompagnement à hauteur de 67 156 €, compte tenu de la répartition des crédits attribués au territoire de la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay.

Plan de financement prévisionnel HT :

Dépenses		Recettes	
Acquisition du terrain	47 045	DETR 2025	95 000
Coût des travaux à l'issue de la phase d'appel d'offres	745 934	ARS FMIS	55 950
Montant des honoraires / études	52 500	CD 29 PACTE FINISTERE VOLET 2	55 000
Etudes et autres coûts	21 806	Demande Région Bretagne	67 156
		Autofinancement	594 179
Total	867 285	Total	867 285

Accord à l'unanimité

#### **7. Autorisation d'emprunt sur le budget Maison de Santé**

Considérant que par sa délibération du 27 mai 2024 et du 24 novembre 2025, le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet d'extension et de réaménagement de la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

Le crédit total de ce projet est de : 782 588 € et le montant total des subventions obtenues à ce jour est de : 256 190 €. Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur maximum de 530 000 €.

Accord à l'unanimité pour adopter le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération et pour autoriser le maire à négocier les conditions financières du prêt pour un montant maximum de 530 000 €

#### **CHANTIERS « ARGENT DE POCHE »**

La commune met en place les chantiers « argent de poche ». Ces derniers offrent la possibilité pour des jeunes âgés de 16 ou 17 ans de réaliser des travaux au sein du service technique municipal (entretien des plages, des espaces verts, des bâtiments...). La durée de l'accueil est prévue pour une semaine à raison de 15h. Une gratification de 75€ sera versée. L'accueil se fera en juillet. Le dossier de candidature est à retirer en mairie.

#### **ECOLE SAINTE ANNE**

Pour la rentrée 2026/2027, les inscriptions sont encore possibles et les enfants nés en 2024 peuvent s'inscrire dès à présent. Contacter l'école au 02.98.92.50.43.

#### **RENTREE SCOLAIRE 2026-2027**

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles vos enfants à la cantine et à la garderie à la prochaine rentrée scolaire, je vous remercie de nous faire retour le plus rapidement possible du dossier d'inscription transmis

par mail. Ces informations nous sont indispensables même si vos enfants ne fréquentent qu'occasionnellement ces services. Si vous ne l'avez pas reçu (merci de vérifier vos spams) n'hésitez pas à prendre contact avec le service administratif de la mairie.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES**

Pour l'année 2026-2027, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouvert. L'inscription se fait en ligne à l'adresse : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 16 juillet 2026. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 € sera appliquée. Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site [www. BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh) une foire aux questions. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le CCAS propose aux personnes de plus de 70 ans de se retrouver autour d'un repas le samedi 4 juillet à 12h30, au complexe sportif, salle polyvalente. Les personnes nouvellement installées sur la commune y sont cordialement invitées. **Inscription obligatoire** pour le samedi 20 juin dernier délai, auprès des services de la mairie au 02.98.92.50.23 ou par mail [mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr](mailto:mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr).

### **ANIMATIONS ET VIES ASSOCIATIVES**

#### **CÉLÉBRATION DES 170 ANS DU VOL DE JEAN-MARIE LE BRIS**

Le samedi 13 juin, l'association Trésors du Porzay et la municipalité de Plonévez-Porzay organisent une fête pour célébrer les 170 ans du vol de Jean-Marie Le Bris.

A 15h00 : inauguration du parcours audio-guidé Jean-Marie Le Bris et commémoration des 170 ans du vol, site de Tréfeuntec.

A partir de 16h30 : animations gratuites, parking et plage de Tréguer, démonstration de chiens de sauvetage en mer « Terre-Neuve ». Concerts : Hyacinthe Le Hénaff, Caroline Faget, IDM et Gwenan.

Spectacle de Lukas Nedeleg : An Albatroz. Lukas Nedeleg est accompagné à l'accordéon diatonique par Youen Bodros. Ce spectacle familial a rencontré un grand succès. Spectacle conté de l'histoire de Jean-Marie Le Bris.

Restauration burgers et crêpes sur place.

Venez participer à ce grand événement de l'histoire de notre commune.

#### **COMITÉ FNACA PLONÉVEZ-PORZAY/LOCRONAN/KERLAZ**

Il est important de vous inscrire pour le pique-nique qui aura lieu à Tréfeuntec le vendredi 19 juin. Inscriptions auprès de M. Yves Le Gac au 02.98.92.5171 ou Mme Marie-Louise Beyer au 02.98.92.52.21 pour le lundi 15 juin dernier délai.

#### **IDM – FÊTE DE LA MUSIQUE**

Cette année encore l'école de musique IDM va faire le spectacle à l'occasion de la fête de la musique en partenariat avec la municipalité de Plonévez-Porzay.

Rendez-vous le samedi 27 juin au complexe sportif pour vivre un spectacle de qualité ou beaucoup de styles de musique seront joués à déguster ou à découvrir. Soirée festive gratuite de 18h00 à 01h00 avec bar et petite restauration. On vous attend nombreux pour ce moment de partage.

#### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi 16 juin ⇒ marche découverte : Plonévez-Porzay. Marche douce : Plomodiern. Mercredi 17 juin : Le Juch. Vendredi 19 juin : sortie à Rochefort en terre et La Gacilly. Contact : 06.47.98.83.53.

#### **REPRÉSENTATION THÉÂTRALE**

Les élèves de la classe des CM, de l'école publique, vous proposent d'assister à la représentation de la pièce « Moustique » de Fabien Arca, le mardi 30 juin à 18h à la salle municipale. Ouvert à tout public.

#### **TROTTE SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 19 juin : sortie à la pointe Saint Mathieu. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

### **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- Bar Tabac presse Le Porzay : pour la fête de la Musique, concert vendredi prochain 19 juin à partir de 19h avec le groupe de musique Folk/Rock "Les Hommes de Main".

- Aux délices du Porzay : la boulangerie-pâtisserie est fermée jusqu'au lundi 15 juin.

- Coiffure du Porzay : Sandrine Letty vous informe que le salon sera fermé du mardi 16 au jeudi 25 juin.

- L'angle gourmand : la boulangerie-pâtisserie sera fermée du lundi 15 juin au dimanche 28 juin.

### **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Dimanche 14 juin : messe à 10h30 à Ploéven.